



Le Département co-finance l'achat et l'installation de bancs rouges dans les communes de la Somme pour lutter contre les violences faites aux femmes

Amiens, le jeudi 29 juin 2023

Trop d'homicides ont lieu chaque année en France dans le cadre des violences conjugales ou intrafamiliales. Le Conseil départemental de la Somme souhaite prévenir ces violences et les drames qu'elles occasionnent. Dans ce cadre, le Département participe au financement de l'installation de bancs rouges voués à sensibiliser les passants dans les communes de la Somme qui le souhaitent.

Eveiller la vigilance du grand public Communiquer facilement les numéros d'urgence

Témoins, auteurs, victimes... chacun est concerné par les phénomènes de violence au sein du couple. Les appels à l'aide et les signaux d'alertes des victimes restent encore trop rares tout comme la prise de conscience des témoins directs ou indirects de ces violences.

À la suite de l'inauguration d'un premier banc rouge à Oisemont en novembre 2022 pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes, le Conseil départemental a souhaité élargir ce dispositif à toutes les communes de la Somme en participant au financement de l'installation de ce mobilier urbain.

La particularité de ce banc, facilement repérable dans l'espace public, est d'apporter une aide aux victimes de violences en disposant d'une plaque avec les numéros d'urgence à connaître : le 3919, ligne nationale accessible 7/7j et 24/24j et le 17, service d'urgence de la police ou de la gendarmerie.

Le Département aux côtés des communes pour l'achat de bancs rouges

Un appel à projets à destination des communes pour la construction et l'installation de ces bancs rouges a été lancé par le Département. Chaque banc est subventionné à hauteur de 50% de la dépense (dans la limite de 500 €). La subvention passe à 60% de la dépense (dans la limite de 600 €), si le mobilier prévu est fourni par un établissement accueillant des personnes en situation de handicap (comme un ESAT).

200 000 euros sont consacrés en 2023 à cette action.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« la lutte contre les violences conjugales est un combat de tous les instants, notamment dans la Somme. Chaque geste, même symbolique, compte. Avec Olivier Jardé, Vice-président en charge de l'enfance, de la famille et de la santé, nous appelons les municipalités de la Somme à se doter d'un banc rouge pour leur commune. J'ai tenu à accentuer cette démarche, inédite à l'échelle du département : la prévention est indispensable, tout comme le travail des associations qui accompagnent les victimes de violences et dont je salue le remarquable travail. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse